

DOCTRINE TECHNIQUE ROUTIÈRE

NOTE D'ACTUALITÉ N° 10

Mars 2025

La direction des mobilités routières a mis en place une coordination de la production de la doctrine technique (guides, notes techniques, CCTG...), au service de l'ensemble de la communauté routière. Elle s'appuie sur 12 groupes de référents thématiques qui ont pour mission de recenser les éléments de doctrine existants, suivre l'avancement et la publication des nouvelles productions.

Dans ce contexte, cette note d'actualité a pour objectif de présenter les récentes productions méthodologiques publiées pour chaque thème, tous producteurs confondus (Cerema, IDRRIM, UGE, CETU, PIARC...), en expliquant en quelques mots leur contenu et, pour les documents révisés, les principales évolutions par rapport à la version antérieure. Certaines évolutions réglementaires peuvent également être abordées.

Ce numéro recense les publications entre janvier 2025 et mars 2025. Certaines publications plus anciennes n'ayant pas été présentées dans les numéros précédents peuvent également figurer.

Les précédents numéros sont consultables sur le site de l'IDRRIM :

<https://www.idrrim.com/publications/Doctrine-technique-routiere-1.htm>

Cette note d'actualité est destinée à un large public de la communauté technique routière. N'hésitez pas à vous inscrire selon la procédure suivante :

envoyer un mail à l'adresse : sympa@developpement-durable.gouv.fr

en précisant dans l'objet du mail : SUB Idif.actu.doc.tech.rout@developpement-durable.gouv.fr

Il n'est pas utile d'écrire de message dans le corps de texte.

❖ Ouvrages d'art

Évaluer la praticabilité des ponts routiers après un séisme

Cerema – janvier 2025

Étant donné le caractère stratégique des ouvrages d'art pour l'acheminement des secours et l'activité de la population, la détermination rapide de leur praticabilité est un enjeu majeur de la gestion de crise. Ce manuel constitue un document d'aide et de cadrage pour les missions d'évaluation post-sismique de la praticabilité des ponts routiers. Il s'inspire d'une démarche similaire établie par l'Association française du génie parasismique (AFPS) pour l'évaluation des bâtiments. Son format synthétique est destiné à en faciliter l'appropriation rapide par les équipes d'inspection mobilisées par les autorités compétentes.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/601781/evaluer-la-praticabilite-des-ponts-routiers-apres-un-seisme>



❖ Dispositifs de retenue

Fiche n°10, Barrières de sécurité : prise en compte des trajectoires de sorties de route pour la définition des longueurs de file

Sécurité - Équipements – Exploitation - Conception.

Cerema – février 2025

Cette note propose aux maîtres d'ouvrage ou gestionnaires qui doivent implanter une barrière de sécurité au droit d'un obstacle, une méthode de dimensionnement de la longueur de file, tenant compte du fonctionnement mécanique du dispositif, mais aussi des trajectoires de sorties de route possibles. Si la réglementation, les normes et les guides de conception donnent l'essentiel des modalités d'emploi d'une barrière de sécurité (domaine d'emploi, niveau de retenue, distance de l'obstacle, longueur minimale, etc.), sa longueur d'implantation se limite bien souvent à l'atteinte de son niveau de performance aux abords immédiats de l'obstacle. Malgré la présence de barrières, des accidents surviennent parfois sur l'obstacle censé être isolé. Ces accidents impliquent généralement un véhicule, qui sort de la route en amont de l'extrémité de la barrière, la contourne, puis vient heurter l'obstacle.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/602505/securite-equipements-exploitation-conception-fiche-n-10-barrieres-de-securite-prise-en-compte-des-tr>



❖ Signalisation

Arrêté du 24 novembre 1967 modifié et Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière – versions consolidées de 2023

décembre 2024

Les versions consolidées de 2023 de l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié et de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière sont disponibles. Elles intègrent les modifications réglementaires apportées en 2023.

<https://equipementsdelaroute.cerema.fr/arrete-du-24-novembre-1967-modifie-et-instruction-r94.html>

❖ Viabilité hivernale

Fiche n° 1 : Maîtriser la consommation de sel : Méthodes simplifiées pour le calibrage des saleuses

Série « Réduire l'impact de la viabilité hivernale sur l'environnement »

Cerema – février 2025

Les fondants routiers ne sont pas inoffensifs pour l'environnement et ont un coût non négligeable. Leur épandage doit donc être maîtrisé. Or le fonctionnement des épanduses est très dépendant des caractéristiques du sel et des conditions dans lesquelles celui-ci se trouve : la granulométrie, la cohésion, la coulabilité, etc. influent fortement sur l'extraction, le transport et l'éjection du sel et par conséquent sur la qualité du dosage et la largeur de l'épandage. La maîtrise de la consommation de sel nécessite de s'assurer de la fiabilité du matériel. Il faut s'assurer également que la quantité de fondant réellement épandu corresponde bien à la consigne demandée. Cette fiche a pour objectif de présenter deux méthodes simples, efficaces, peu coûteuses et faciles à mettre en œuvre pour contrôler le débit des saleuses routières.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/602562/fiche-n-1-maitriser-la-consommation-de-sel-methodes-simplifiees-pour-le-calibrage-des-saleuses>

